

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 1 de 10

1. Identification**Identificateur de produit**

DINITROL 520

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Promoteur d'adhésion

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: DINOL GmbH
Rue: Pyrmonter Strasse 76
Lieu: D-32676 Luegde
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980
E-mail: msds@dinol.com
Interlocuteur: Labor
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

Fournisseur

Société: DINOL U.S. Inc.
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center
Lieu: USA-43035 Ohio
Téléphone: 740-548-1656
E-mail: info@dinolus.com
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1B
Cancérogénicité: Carc. 1A

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015****Mention**

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 2 de 10

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

 En cas d'incendie: Utiliser Jet d'eau pulvérisée, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients
Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	80 - 100% (*)
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	5 - < 10% (*)
4420-74-0	3-triméthoxysilylpropane-1-thiol	1 - < 5% (*)
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	0.5 - < 1.5% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins
Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 3 de 10

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 4 de 10

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
température maximale de stockage : < 40°C
température minimale de stockage : > 4 °C
température de stockage : 4 - 40 °C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 5 de 10

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-63-0	2-Propanol	200			TWA (8 h)	ACGIH-2023
		400			STEL (15 min)	ACGIH-2023
64-17-5	Ethanol	1000			STEL (15 min)	ACGIH-2023

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-63-0	2-PROPANOL (ACGIH 2023)	Acetone	40 mg/L	urine	End of shift at end of workweek

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Matière/fluide filtrant : A

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		78 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 6 de 10

Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	3,5 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	15 vol. %
Point d'éclair:	12 °C
Température d'auto-inflammation:	425 °C
Température de décomposition:	non applicable
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur: (à 20 °C)	59 hPa
Densité (à 20 °C):	0,8 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

 Dangers d'explosion
non déterminé

 Propriétés comburantes
non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	96,5 %
Point de ramollissement:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 7 de 10

ETAmél contrôlé

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	30.111 mg/kg	Rat	

ETAmél calculé

ATE (cutanée) 87337 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 384,6 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	orale	DL50 mg/kg	7060	Rat	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	20000	Rat	RTECS	
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	orale	DL50 mg/kg	4570	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	13400	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	30 mg/l	Rat		
4420-74-0	3-triméthoxysilylpropane-1-thiol					
	orale	DL50 mg/kg	774	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	2268	Rat		
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane					
	orale	DL50 mg/kg	1780	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	3800	Lapin	RTECS	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (3-triméthoxysilylpropane-1-thiol)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut provoquer le cancer. (éthanol; alcool éthylique)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 8 de 10

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques**Persistance et dégradation**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Numéro ONU:**

UN 1993

Appellation réglementaire:

Matières liquides inflammables, n.s.a.

Classes danger:

3

Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3

Quantité limitée:

1 L

**Transport maritime (IMDG)**

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 9 de 10

<u>Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1993
<u>Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYLALCOHOL), ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
<u>Classe(s) de danger relative au transport:</u>	3
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	no
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1993
<u>Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYLALCOHOL), ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
<u>Classe(s) de danger relative au transport:</u>	3
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

15. Informations sur la réglementation
Réglementation canadienne
Inventaire LIS/LES

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:	96,52 % 772,1 g/l
-------------------------------------------------------------------	----------------------

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 520

Date de révision: 12.12.2023

Code du produit: 10520

Page 10 de 10

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 11.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)